

Arrêté du 16 janvier 2014 portant désignation des centres de ressources et de compétences de la mucoviscidose (CRCM)

16/01/2014

Cet arrêté désigne, pour une durée de quatre ans, quatre centres de ressources et de compétences de la mucoviscidose à l'AP-HP : les trois CRCM pédiatriques de Robert Debré, Necker, et Trousseau, ainsi que le CRCM adultes de Cochin. Les CRCM transmettent à l'agence régionale de santé (ARS) un rapport annuel d'activité au plus tard à la fin du premier trimestre de l'année suivante.